

15 centimes semeuse lignée, de rien à énormément

Olivier SAINTOT

" PIÈCE DU MOIS " DU 5 SEPTEMBRE 2015

Un des plaisirs de l'étude de l'utilisation postale dans le cadre d'une étude monographique réside dans la recherche des plus grands multiples sur document et de son inverse. Dans ce cadre, je vous présente deux lettres :

La première est une lettre affranchie à l'aide d'une vignette de la poste enfantine.



L'affranchissement est nul et la lettre taxée à l'arrivée au double de l'insuffisance.

La seconde est une lettre recommandée du 52e échelon de poids (765 à 780 g) à destination de l'étranger affranchie par l'expéditeur à 13,30 francs à l'aide de 82 timbres-poste à 15 c et quatre timbres-poste à 25 c tous au type semeuse lignée, au lieu de 13,25 (52 x 0,15 + 0,25 de recommandation) suivant le tarif du 16 avril 1879.

